

Nature du dossier	Avis du comité
Modification de l'activité de voltige n°6015 Merville Calonne aérodrome	Avis favorable
Modification de la LF-R114 A1 Sissonne	Avis favorable
Avenir des espaces aériens de Reims et modification des zones de Sissonne	Dossier reporté à un prochain CCRAGALS (1)
Création d'une activité d'aéromodélisme à Avernes (95)	Avis favorable
Création d'une activité d'aéromodélisme à Flavacourt (60)	Avis favorable
Création d'une activité d'aéromodélisme à Prunay le Temple (78)	Avis favorable
Création d'une activité d'aéromodélisme à Boissy sous St Yon (91)	Avis favorable
Création d'une activité d'aéromodélisme à Leudeville (91)	Avis favorable
Création d'une activité d'aéromodélisme à Moussy le Neuf (77)	Avis favorable
Création d'une activité d'aéromodélisme à Othis (77)	Avis favorable (2)
Création d'une activité d'aéromodélisme à Tremblay sur Mauldre (78)	Dossier reporté à un prochain CCRAGALS (3)
Modification de l'activité d'aéromodélisme n°8470 Limay (78)	Avis favorable
Modification de l'activité d'aéromodélisme n°8710 Ennery (95)	Avis favorable
Suppression de la référence AAL dans les publications relatives aux activités récréatives et sportives	Avis favorable
Création d'une activité de treuil planeurs sur l'aérodrome de Coulommiers (77)	Usagers : avis favorable SNA RP /CDG : avis défavorable (4)
Création d'une activité d'aéromodélisme à Vayres sur Essonne (91)	Avis favorable
Modification du Réseau Très Basse Altitude (RTBA)	Dossier reporté à un prochain CCRAGALS (5)
Création d'une activité d'aéromodélisme à Blériot Plage (62)	Avis favorable

Explications relatives aux avis rendus :

(1) : Le comité a noté le souhait des représentants des fédérations que l'information sur la programmation et sur l'activation en temps réel des espaces soit communiquée aux usagers. Le représentant de la FFVV a fait part de ses réserves sur la prise en compte du projet compte tenu de la présentation de la réorganisation des espaces parisiens effectuée quelques jours plus tôt par la DSNA. L'avis du comité est reporté à un prochain CCRAGALS dans l'attente des modalités pratiques de diffusion de l'information d'activité des zones de Sissonne d'une part, et d'autre part, d'une information sur le projet définitif d'organisation de l'espace aérien dans le cadre du projet de relèvement des altitudes d'interception des ILS en région parisienne.

(2) : Suite aux dernières discussions de travail entre la FFAM et le SNA RP/CDG, le plafond est porté à 600ft ASFC.

(3) : Cette activité étant en interaction avec les flux de desserte VFR de l'aérodrome de St Cyr, l'avis du comité est reporté à une prochaine réunion dans l'attente du résultat des discussions entre la FFAM et le SNA RP/ORLY AG.

(4) : En 2005 les débats concernant les activités avec câble ont conduit le CRG NO à fixer une doctrine assimilant le câble à un obstacle artificiel isolé. La Marge de Franchissement d'Obstacle (MFO) appliquée au plafond d'activité est alors de 1000ft. L'AMSR publiée dans le secteur passerait ainsi de 2000ft à 3200ft AMSL. Cette valeur n'est pas compatible avec les flux de trafic de CDG qui évoluent à 3000ft. Dans l'attente d'une éventuelle modification de cette doctrine, le SNA RP/CDG émet un avis défavorable. Les usagers émettent un avis favorable.

(5) : Les fédérations et le CNFAS ont demandé à la Défense que ce dossier fasse l'objet d'une concertation nationale. A la demande des représentants des fédérations, l'avis du comité est reporté à une prochaine réunion, dans l'attente de cette concertation.

Questions diverses :

Projet de réorganisation de l'espace aérien en région parisienne : au vu de la présentation de la DSNA la semaine précédente, le représentant de la FFVV souhaite des précisions sur les dossiers déjà traités lors de CCRAGALS Nord antérieurs – extensions TMA Paris secteur est CDG et sud ORLY - mais également sur les nouvelles évolutions. Il indique qu'en l'état actuel des informations diffusées, l'impact sur l'activité de 2 clubs véliplane est très important. Ce projet devant faire l'objet d'une présentation officielle lors du CRG Nord-Ouest d'octobre, les extraits du compte rendu de la 44^{ème} séance seront diffusés aux membres du comité dès qu'il sera établi.

Etablissement de protocoles aéromodélisme : les représentants de la FFAM font état de difficultés concernant l'établissement des protocoles d'accord avec les SNA RP/ ORLY et AG, notamment pour les activités de Leudeville (91) et Ennery (95). Ils souhaitent avoir un interlocuteur unique et disponible pour mener à bien les discussions de travail et ainsi permettre la publication des activités d'aéromodélisme et des protocoles nécessaires. Par ailleurs, ils soulignent la nécessité, pour l'ensemble des protocoles, de mettre en conformité la terminologie avec celle utilisée dans le guide publié par la MALGH.

Le président



Patrick CIPRIANI

DESTINATAIRES

Président :	M. Patrick CIPRIANI - Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile Nord
Vice-Président :	Lcl CAPELLE – Chef de la div. Espace Aérien et environnement aéronautique, ZAD Nord
Fédération Française Aéronautique :	M. le Président de la FFA M. Olivier MARTINAT M. Jean-Pierre LOCQUET (1) M. Jean PARPALEIX (1)
Fédération Française d'Aéromodélisme :	M. le Président de la FFAM M. Jean ROUSSEAU M. Christian CAUSSE (1)
Fédération Française de Parachutisme :	M. le Président de la FFP M. Jean-François VASSAL M. Jean-Claude MEYNIER (1)
Fédération Française de Planeur ULM :	M. le Président de la FFPLUM M. Mohamed AZZOUNI M. Bernard CORDONNIER (1)
Fédération Française de Vol à Voile :	M. le Président de la FFVV M. Bruno MARCOULT M. Olivier VANDERRUSTEN (1)
Fédération Française de Vol Libre :	M. le Président de la FFVL M. Jean-Pierre POULEAU M. Thomas SENAC (1) M. Guy BUISSON (1)
Fédération Française d'Aérostation :	M. le Président de la FFAé M. Gilles DE CRICK M. Thierry VILLEY (1)
Fédération Française de Giravation :	M. le Président de la FFG
GIPAG :	M. le Président du GIPAG M. Jean-Pierre TRIMAILLE
SNA.N :	M. le Chef du service exploitation
SNA RP	M. le Chef du service Orly Aviation Générale Sub. CTL Orly (1) Sub. CTL Roissy CDG (1)
CRNA N :	M. le Chef du service exploitation Sub. CTL (1)
ZAD Nord :	Représentant des organismes CA militaires
DSAC Nord (Athis-Mons):	SR2 – SR2/NA – SR2/AG Délégation Picardie Délégation Nord Pas de Calais
BEP CRG/NO	
DTA/MCU	

(1) diffusion par email uniquement